

Chers parents,

Je tiens à vous écrire pour vous dire **MERCI**.

En effet, nous vous avons demandé plusieurs modifications depuis le début de l'année et nous vous remercions de votre très grande collaboration à tous ces ajustements.

Le temps des vacances de Noël s'en vient et la situation est loin d'être réjouissante au niveau de la pandémie.

Nous avons tous la responsabilité de respecter les mesures qui nous sont demandées, par le gouvernement et la santé publique, si nous voulons que les écoles restent ouvertes et ces mesures vont nous restreindre dans nos festivités.

Nous avons eu droit à notre vague de cas à Gervais et ce, malgré tous les efforts que nous mettons, à tous les niveaux, pour respecter les bulles classe et assurer une sécurité maximale pour les enfants. Les fermetures temporaires de groupes nécessitent toute une organisation et demandent beaucoup de travail qui pourrait être évité. Certains élèves de l'école nous parlent et nous racontent qu'ils sont allés chez un cousin ou qu'ils vont à une fête d'amis et y restent à coucher ou encore, qu'ils jouent dans le parc avec des amis et qui ne sont pas dans la même bulle classe. Tous ces comportements, malheureusement, risquent chaque fois de compromettre la scolarisation en présentiel des enfants à l'école.

Je tiens à vous dire que si vous faites partie des 90% de parents qui respectent les consignes, ce message ne vous concerne pas et je vous remercie de respecter les consignes de la santé publique.

Par contre, si vous faites partie du 10% de parents pour qui il est difficile de dire non à son enfant ou qui ne croient pas à l'importance du respect des règles, ce message est pour vous, car vous risquez de compromettre la scolarisation de 100% des enfants à l'école chaque fois.

Je ne veux pas être moralisatrice, je veux tout simplement que nous puissions continuer à offrir à vos enfants un milieu de vie qui leur fait du bien et qui leur permet, malgré toutes les contraintes, de voir leurs amis, d'avoir du plaisir, d'apprendre à vivre en société, d'avoir droit à leur vie d'enfant... et que notre horaire recommence le 7 janvier en présentiel.

Je tiens à vous souhaiter un bon temps des fêtes. Profitez-en pour jouer avec vos enfants. Faites des activités en famille, jouez à des jeux de société, faites des concours de bonhomme de neige, regardez des films en famille tout en mangeant du popcorn, faites des activités qu'ils n'ont pas le droit de faire à l'école comme des batailles de boules de neige ;-), profitez-en pour raconter des histoires... Bref, profitez de la compagnie de vos enfants, ils sont tous magnifiques et porteurs de joie de vivre...

Joyeux Noël à tous et Bonne année 2021!

Nathalie Couillard, directrice

École Monseigneur Gilles-Gervais, 1435 rue
Châteauguay, J3V 3A9,
Saint-Bruno

Site Web :

mrgillesgervais.csp.qc.ca

adresse de courriel pour
nous rejoindre :

gervais@csp.qc.ca

Durant les journées du 17, 18, 21 et 22 décembre, les enfants resteront à la maison. Les modalités pour ces journées ont été discutées aujourd'hui en rencontre du personnel et vous recevrez les détails par les enseignantes de vos enfants. Le service de garde d'urgence sera offert à l'école pour les parents qui travaillent dans les services essentiels. Nous sommes en attente de la liste des emplois. Dès que l'information sera disponible, nous vous en informerons.

Le congé de Noël se déroulera du mercredi 23 décembre au mardi 5 janvier inclusivement. Le mercredi 6 janvier est une journée pédagogique et le service de garde sera ouvert.

Tous les enfants sont attendus en classe le jeudi 7 janvier.

Explications pour les 3 journées ajoutées au calendrier scolaire et les 4 journées ajoutées avant le congé de Noël

Je voudrais vous expliquer pourquoi on se retrouve avec la situation d'avoir dans la même semaine, 1 journée pédagogique le 14 décembre et 2 jours d'arrêt de l'école le 17 et 18 décembre.

Nous sommes devant deux situations distinctes qui se regroupent :

- D'une part, 3 journées pédagogiques ont été ajoutées au calendrier le 4 novembre, pour permettre aux enseignants de se rencontrer en équipe pour travailler l'enseignement à distance et se transmettre des informations sur la pédagogie. Ces journées ont été soumises à diverses consultations et ont été annoncées pour le 14 décembre et le 6 janvier pour les deux premières. Pour ce qui est de la 3^e journée, la date reste à déterminer et sera déterminée après le mois de janvier.
- Par la suite, le 19 novembre le gouvernement a ajouté dans les mesures exceptionnelles, pour permettre à tous de profiter de la période des Fêtes de manière sécuritaire, tout en limitant les impacts sur les apprentissages des élèves, avec l'ultime objectif de garder les écoles ouvertes les journées du 17-18-21 et 22 décembre.

Certains d'entre vous ont questionné le pourquoi les journées du 14 décembre et du 6 janvier n'ont pas été reportées... La raison est tout simplement que le but de ces journées est différent et que le personnel enseignant a grandement besoin de temps de concertation pour pouvoir continuer à donner aux enfants un enseignement de qualité. Il faut se rappeler que nous avons un trou dans les apprentissages qui représente 4 mois de connaissances qui n'ont pas pu être transmises aux enfants pour 19-20. Nous devons donc nous recentrer sur les essentiels et avoir du temps en équipe pour nous coordonner.

J'espère que ces informations vous permettront de comprendre la nécessité des journées pédagogiques ajoutées.

SERVICE DE GARDE :

I. Inscription aux journées pédagogiques du lundi 14 décembre et du mercredi 6 janvier

Il y aura deux journées pédagogiques, soit le lundi 14 décembre 2020 et le mercredi 6 janvier 2021. Pour avoir droit à ces journées pédagogiques, votre enfant doit avoir participé à une des journées pédagogiques de l'année scolaire 2020-2021 (soit le 25 septembre ou 23 octobre ou 26 ou 27 novembre) ou avoir participé à plusieurs journées pédagogiques dans l'année 2019-2020. Si votre enfant ne répond pas à ces critères, son inscription sera refusée. Aucuns frais de garde ne seront facturés pour la participation de votre enfant à ces journées. Les élèves de maternelle à 6^e année vivront une journée d'activité avec les éducatrices du service de garde. Un seul parent doit remplir le formulaire.

Par contre, vous devez prendre en considération la complexité que représente le contexte de la COVID avec les mesures de distanciation et du respect des bulles classe. **Une éducatrice peut avoir jusqu'à 8 bulles (comme nous venons de le vivre aujourd'hui) et s'assurer que les enfants respectent en tout temps le 2 mètres de distance... Vous pouvez imaginer le casse-tête.** C'est pourquoi, si vous pouvez garder votre enfant à la maison, nous vous en serons reconnaissants. Il faut mentionner que votre enfant ne pourra jouer et collaborer qu'avec les élèves qui sont dans sa classe et présents à la journée pédagogique. **Il ne pourra pas jouer avec des amis d'autres classes.** Les éducatrices auront la liste des élèves, ainsi que leur groupe-classe, pour que tout se déroule bien et qu'elles puissent assurer le respect des groupes.

La date limite pour inscrire votre enfant aux journées pédagogiques via ces liens est le mercredi 9 décembre. Aucune inscription tardive ne sera acceptée. Nous voudrions offrir le service aux parents qui ne peuvent faire autrement. Nous sommes très soucieux de la sécurité des enfants et de l'application des mesures sanitaires et des règles à suivre.

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du lundi 14 décembre 2020](#)

[Cliquez ici pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du mercredi 6 janvier 2021](#)

2. Explication de l'état de compte du service aux dineurs et du service de garde

L'état de compte pour le service aux dineurs ou le service de garde vous sera envoyé au début de chaque mois. Le Centre de service scolaire des Patriotes nous a demandé de facturer chaque mois pour chacun des services afin de faciliter la facturation en cas de fermeture de classe ou d'école. Lorsque vous recevez votre état de compte, il couvre le mois précédant l'envoi. Il est très important de respecter la date d'échéance du paiement si vous désirez que votre enfant continue à bénéficier du service de garde ou du service aux dineurs. Voici le tableau vous indiquant la période couverte, la date de l'envoi du courriel contenant votre état de compte ainsi que la date limite de paiement pour le solde de votre compte.

État de compte, service de garde ou service aux dineurs		
Période couverte	Date d'envoi par courriel de l'état de compte	Date d'échéance paiement
1er au 30 septembre 2020	Vendredi 30 octobre 2020	Vendredi 13 novembre 2020
1er au 31 octobre 2020	Lundi 16 novembre 2020	Lundi 30 novembre 2020
1er au 30 novembre 2020	Mercredi 2 décembre 2020	Vendredi 18 décembre 2020
1er au 22 décembre 2020	Jeudi 7 janvier 2021	Vendredi 22 janvier 2021
1er au 29 janvier 2021	Mardi 2 février 2021	Vendredi 19 février 2021
1er au 26 février 2021	Mardi 9 mars 2021	Vendredi 19 mars 2021
8 au 31 mars 2021	Mardi 6 avril 2021	Vendredi 23 avril 2021
1er au 30 avril 2021	Jeudi 4 mai 2021	Vendredi 21 mai 2021
1er au 31 mai 2021	Jeudi 2 juin 2021	Vendredi 18 juin 2021
1er au 23 juin 2021	Lundi 7 juin 2021	Vendredi 18 juin 2021

3. Nouvel outil technologique pour le départ de votre enfant du service de garde

Nous sommes heureux d'avoir mis à la disposition des parents, le service Hop Hop pour le départ de leur enfant du service de garde. Nous aimerions apporter quelques précisions afin que le service soit efficace et convivial pour les parents et pour faciliter le travail de Josée (personne qui vous accueille à l'entrée du service de garde). Si vous avez des questions concernant l'application Hop Hop, n'hésitez pas à communiquer avec eux. Voici les coordonnées : par courriel à support@hophop.ca ou par téléphone au 514-708-7174 ou 1-888-684-1192.

Explication pour les parents utilisant la fonction GPS avec l'application Hop Hop.

Le GPS calcule votre heure d'arrivée et envoie un signal à Josée lorsque vous êtes de 5 à 8 minutes de votre arrivée à l'école. Lorsque Josée reçoit le signal, elle appelle votre enfant pour le faire préparer. **Lorsque votre enfant est prêt et arrivé dans la zone d'attente, Josée vous envoie un message que vous recevez sur votre application Hop Hop** et qui indique que votre enfant est prêt pour son départ pour la maison. **Nous vous demandons de vous présenter à l'accueil du service de garde seulement lorsque vous recevez le signal prêt pour venir chercher votre enfant.** Il est important que Josée voit que vous quittez avec votre enfant pour confirmer la personne qui vient le chercher. **Cette procédure est très importante pour assurer la sécurité des enfants.**

la plus propre possible.

NOUS AVONS BESOIN, PLUS QUE JAMAIS, QUE LES ENFANTS ARRIVENT À L'HEURE À L'ÉCOLE. S.V.P.

NOUVEAUTÉ - NOUVEAUTÉ - NOUVEAUTÉ

En raison d'un temps considérable qui était perdu au secrétariat, il sera maintenant demandé aux enfants qui arrivent après les heures d'arrivée, **de se déshabiller au secrétariat en présence de leurs parents avant d'être reconduit** par les secrétaires, aux vestiaires et dans les classes.

Cette façon de faire va nous permettre de garder de notre efficacité pour répondre aux demandes de tous ;-)

Projet Paniers de Noël 2020

École Monseigneur-Gilles-Gervais

Noël s'en vient, et c'est un temps de partage ! D'une façon plus spéciale, les membres des œuvres de l'Entraide de la Paroisse Saint-Bruno en entente avec les autres Églises de Saint-Bruno, désirent soulager les difficultés vécues par certaines personnes en situation d'appauvrissement du milieu.

Nous voulons leur permettre de vivre ces fêtes de Noël dans la joie et l'espérance de jours meilleurs en leur offrant des paniers de provisions qui leur seront remis quelques jours avant Noël.

Nous demandons à nos jeunes d'être solidaires envers ces personnes en difficulté en apportant des articles non périssables (conserves, biscuits, marinades, jus, etc.) à l'école, lieu de la cueillette.

Grâce à eux, et supportés par vous chers parents, nous pourrons offrir à ces personnes l'aide nécessaire afin qu'elles aussi aient une table garnie pour fêter Noël.

Que ce temps des fêtes 2020 soit un temps de joie, de paix et d'amour pour vous et les vôtres !

Merci de votre précieuse collaboration.

Les œuvres de l'Entraide guignolesbrparois@gmail.com

**OBJECTIF 2020:
40 boîtes**

**DATES À RETENIR
POUR LA
CUEILLETTE DES
DENRÉES :**

**Vendredi 4
décembre**

Décembre 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14 journée pédagogique	15	16	17 journée pour le service de garde d'urgence	18 journée pour le service de garde d'urgence
21 journée pour le service de garde d'urgence	22 journée pour le service de garde d'urgence	23	24	25
<i>Bon congé des fêtes du 23 décembre au 3 Janvier inclusivement. On se revoit le 6 janvier 2020 !</i>				

Les méritants du mois de novembre seront transmis dans le prochain courriel qui vous parviendra pour le détail des journées du 17,18,21 et 22 décembre.

Merci à tous,